SOUS TERRE



BULLETIN d'INFORMATION

GROUPE SPELEO
CHARLEROI

Pour la construction et la réparation de vos plafonds

JEFOPLAST

Le panneau décoratif idéal

QUI VOUS PROTEGERA
DU FROID
DU BRUIT
DE LA CHALEUR
DE L'HUMIDITÉ

*Le pouvoir isolant de 2 cm. de **JEFOPLAST** équivaut à 120 cm. de béton armé - 50 cm. de briques - 4 cm. de liège.*

Consultez nos distributeurs pour toutes vos applications

pour Châtelet : Ets Malaise, Place du Calvaire, 2
pour Châtelineau : Ets Anciaux, Place Wilson
pour Gilly : Ets Goffart, Chaussée de Fleurus
pour Ransart : Ets Mangon, Rue Bonnevie, 169
pour Lodelinsart : Boissellerie de l'Echelle, 59, Ch. de Bruxelles
pour Gosselies : Ets Debarre, Rue du Spinoy, 8
pour Montignies-s-S. : Debarre, Chaussée de Charleroi, 225

POUR TOUTES RÉALISATIONS MODERNES :
PLAFONDS EN PANNEAUX

JEFOPLAST

LE GROUPE SPELEOLOGIQUE DE CHARLEROI

présente

"S O U S - T E R R E" N° 6 - I962.

Réunions du groupe : tous les jeudis à I9 heure,
Académie de musique, rue du Collège, CHATELET.

Président : Raymond LISEN, rue F.Jacquet, 3, Châtelet.
Secrétaire : Christian VAN ESPEN, avenue P.Pastur, Bouffioulx
Trésorier : Raoul BOUCHER, rue St Blaise, 73, Chatelet.

Publication et Rédaction : Y.V.B. une amie des jeunes.

Dans ce numéro, vous lirez en page :

3 - Sommaire
4 - Le billet du Président
5 - La page de l'indiscret
6 - Inventaire des activités
7 - Rapport d'activité : Bouffioulx
II - - Mont-sur-Meuse
I2 - Petite leçon de droit
I5 - Rectification aux Statuts
I6 - Visite guidée
I7 - Chronique de la commission du matériel
I8 - Dernière nouvelle
I9 - Simple réflexion sur ...la publicité
20 - Procés-verbal de l'assemblée du comité du 22-I-63
2I - A la manière de....
Veillée de Noël au refuge
22 - Activité du II-II-62
23 - Ce qui se passait à .....
26 - Page d'humour.

Les articles insérés dans "Sous-Terre" sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Nous rappelons aux membres et aux amis du groupe que cette jolie couverture du bulletin est l'oeuvre de notre ami Maurice RANZI et que les dessins humoristiques sont de notre ami A.DESCHOENMACKERS

Toute la correspondance (lettres ou échange de publication) est à adresser : LISEN R., rue F.Jasquet, 3, CHATELET.

Abonnement à "Sous-Terre", 50,-Frs par an. Six numéros.
C.C.P. 663879, où auprès des membres du groupe.

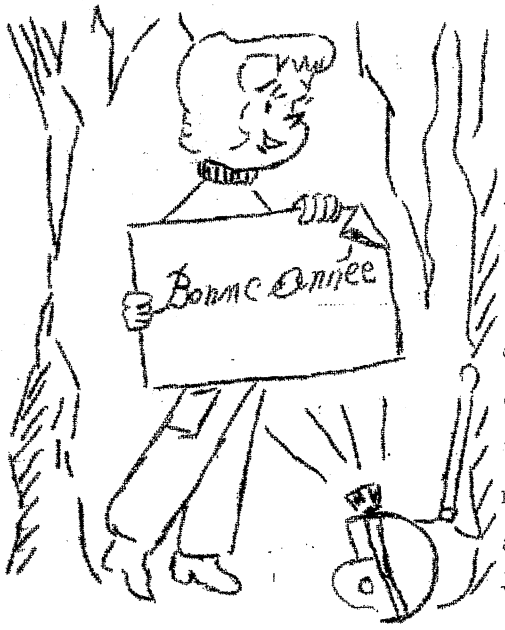

LE BILLET DU PR2SIDENT.

BONNE ANNEE, oui, bien sur, c'est déjà un peu tard, mais de toute façon, mieux vaut tard que jamais.

Qu'a-t-on à dire de l'année I962. Ma foi on pourrait en parler beaucoup, nous ne nous en plaignons pas bien au contraire. Nous comptons quelques découvertes assez importantes à mettre à notre actif, des activités toujours aussi nombreuses que variées et enfin de nouveaux membres.

Au sujet des découvertes faites dans le courant de l'année dernière, il faut compter un nouveau réseau au Trou Quinet à Boufficulx, une nouvelle grotte à Hastière (grotte d'une centaine de m. de longueur), une nouvelle galerie d'environ 90 m.à la grotte du Pont d'Arcole, galerie d'une béauté incomparable.

Vient ensuite la découverte d'une galerie de 20 m.dans une autre petite grotte de la région d'Hastière et la liaison au Trou de l'Eglise de la galerie supérieure à la salle aux éboulis.Il ne faut pas non plus oublier que deux chantiers de fouilles très importants ont été ouverts, un à Onhaye et l'autre à Awagne et que nous ésperons avoir de beaux résultats là aussi.

Du côté activités "camping et rocher" ça marche bien également les camps en groupes ont été un peu plus nombreux que précédemm ent et ont obtenu une participation plus massive. Les grimpeurs ont continué leur entrainement et se sont payés le luxe d'ouvrir de nouvelles voies notamment à Bouffioulx. En plus de ce travail, ils se sont occupés de la formation des nouveaux.

A l'A.G. de l'année dernière, plusieurs questions concernant le matériel ont fait l'objet de vives discutions. Dans le courant de l'année, nous avons donc résolu le problème du matériel par l' achat de nouvelles cordes; pitons, pelles, pioches, etc, etc....ce qui a fourni un travail considérable pour le gestionnaire du matériel. De toute façon, on ne paurra plus dire que nous n'avons pas fait notre possible pour améliorer la situation de notre matériel.

C'est armé de cet attirail et de notre bonne volonté que nous arracherons de grandes découvertes cette année.

LE PRESIDENT.

LA PAGE DE L'INDISCRET.



Bravo professeur!!

Si vous cherchez un dégustateur en vin, adressez-vous à Jean Deflandre, il a d'ailleurs de solides références; il a fait ses preuves au refuge au réveillon de Noël.

_ _ _ _ _ _ _ _ _

A ce même réveillon, nous avons fait une grande découverte, notre ami A.G. s'est révélé un grand professeur de danse. A part qu'il confond le twist avec la valse....

_ _ _ _ _ _ _ _ _

Constructeur de cheminées, quel métier!! Faire et défaire c'est toujours travailler. Quand c'est terminé, qu'on fait les essais de feu et que l'on est enfumé.... c'est à ne plus s'appeler par son nom.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

URGENT... Engageons bon soudeur pour travaux à Bouffioulx (références exigées) Faire offre à la rédaction qui transmettra. P.S. on éboulois, bien entendu (voir soudeur).

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Au réveillon de nouvel-an, notre vénérable président, qui était porté disparu, fut, après de laborieuses recherches, retrouvé dans la cave, dormant assis sur les bacs de bière, une bouteille vide à la main.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Notre camarade Arlette Visser vient de subir une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement afin qu'elle revienne bien vite parmis nous, car à la réunion, le petit copain Jean s'amuse bien depuis qu'il est seul.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Pour 1963, il y a du changement dans l'air si l'on en juge par le nombre impressionnant de réunions de "Comité" et de "Conseil d'Administration". Ça va barder.

INVENTAIRE DES ACTIVITES.

25-II-62 Le Groupe spéléologique " Vampire " de Villers-la-Ville nous rend visite à Bouffioulx. Ensemble nous faisons la descente du Trou Quinet.

2-I2-62 Présence au Conseil d'Administration de la F.S.B.

3-I2-62 Visite du Trou Wéron.

9-I2-62 Travaux au refuge.

I6-I2-62 idem

23-I2-62 idem

24-I2-62 Réveillon de Noël dans notre refuge

29-I2-62 Réunion du Conseil d'Administration du G.S.C.

3I-I2-62 Réveillon du G.S.C. chez le Président.

6-I- 63 Première séance de travail au Trou WILLY à Bouffioulx.

I3- I-63 Suite des travaux au Trou Willy

20- I-63 idem

De grands espoirs sont permis

22- I-63 Réunion du Comité Exécutif.

26- I-63 Présence à l'A.G. de la F.S.B.

27- I-63 Travaux au Trou Willy à Bouffioulx.
Les espoirs sont de plus en plus grands.
(voir rapport dans ce numéro).

A VOS POCHES.

Le Trésorier et le Président réclament déjà les cotisations
Les vilains, les grippe-sous, on va les mettre dehors!!!..

RAPPORT D'ACTIVITE.

LIEU - Bouffioulx

BUT - Fouilles

LIEU-DIT : Carrière Lebrun.

M'étant couché tôt, le dimanche matin j'arrivais à IIh30. Etaient sur place Boucher R., Arris A., Bodnard R., Thiaut R., Deflandre J.; Baskens C.

Je les trouvais au pied du pic du lierre, examinant les voies pitonnées, les saluant au passge, je me dirigeais vers le refuge. Ils vinrent m'y rejoindre, nous nous équipâmes et aussitôt nous partîmes faire une reconnaissance dans une des carrières ou s'ouvrent plusieurs galeries relativement importantes. Après avoir examiné le trou de la roche qui pousse nous devons nous rendre à l'évidence, ce n'est pas de cette cavité qu'il s'agit.

J'ai omis de vous dire que cette prospection a été décidée suite aux remarques de l'ancien contre-maitre de la carrière qui prétendait qu'une de ces cavités avait été murée peu de temps avant la guerre 1940 afin que les personnes allant se réfugier dans cette grotte sèrvant d'abri et d'entrepôt ne tombent dans le soi-disant puits. Il paraitrait également que ce dernier aurait été bouché avec deux rails mis en travers ensuite une grande tôle et du remblayage par dessus. Nous avions donc décidé de sonder cette galerie afin de réouvrir ce puits qui peut-être nous conduirais vers d'autres continuations.

Nous passons à la galerie suivante et là, nous voyons distinctement le mur ou était fixée une porte, 2m après ce dernier un second mur qui lui obstruait entièrement le passage. Celui-ci ayant été démoli par J.Deflandre et R.Lisen il y a 6 ans, nous avançons de nouveau; ici la galerie mesure 2m à 3 m de haut et 2m de large descendant légèrement sur 20m, ensuite l'innévitable cul de sac. C'est icile seul endroit ou le sol est de terre glaise mouillant les parrois un gour en forme de croissant nous laisse un peu d'espoir. Hélas bien vite nous devons nous rendre à l'évidence, il n'y a rien à esperer. Faisant demi-tour j'examinais la position des couches avec J.Deflandre et après quelques constatations je décidais d'aller diner quand sur ma gauche une faille de 3 ou 4 cm au ras du sol m'intrigua ; j'y plongeais la main pour

enlever quelques caillous. Aussitôt j'aperçu entre des blocs Im de vide, vite j'enlevai des blocs, je grattai la terre avec les doigts et parvins á passer la tête. Je voyais 3m de passage libre, de nouveau j'esperai.. De joie je hurlai aux amis qui me suivaient ou me précédaient " voici le passage, venez vite". Aussitôt tous nous fûmes pris d'une envie folle d'enlever des blocs de plus e n plus vite pour voir le plus loin possible. I h. après la galerie était dégagée 0,50 de diamètre une petite salle et au bout un cône d'éboulis. Thiaut R. commence à les enlever mais au fur et à mesure de sa progression cela devint de plus en plus dangereux étant donné l'équilibre instable des blocs et l'étroitesse des lieux impossible de battre rapidement en retraite, je décide alors de trouer le plancher de la galerie supérieure et ainsi de dégager les blocs sans danger. Après une rapide estimation de la distance entre l'entrée du nouveau passage et les éboulis je commence à trouver une constatation le plancher se révèle être du béton, une conclusion logique s'impose : le patron carrier désirant entreposer ces explosifs dans cette galerie fait deverser du remblayage et coule un béton, on mure la galerie à son plus petit diamètre mais ava nt il fait boucher la petite galerie. Oui, mais pour quelle raison ~~quand on~~ imaginer que celle-ci se trouve après le 2ème mur, il n'est pas possible d'y arriver, et il ne prendrait toutes ces précautions s'il n'y avait un danger quelconque. Or, nous avons penétré dans ce passage et aucun puits n'est visible. Après un relévé topographique sommaire des lieux nous constatons que le cône d'éboulis prend naissance à droite de la petite salle donc sous le béton ce qui laisse supposer que cette galerie soigneusement bouchée donneaccès au puits. Fort de se résonnement nous enlevons complétement la plaque de béton qui fait 2 m carré et vers I9 hI5 quelques cailloux semblent tomber et ricocher sur des parois comme s'il y avait du vide. Bodnard R. prend la corde me la passe et je m'assure, le travail reprend, I5' plus tard brusquement le vide s'ouvre sous mes pieds et je reste debout sur deux grâs blocs coincès dans le puits qui n'est autre qu'une diaclase nous dégageons l'orifice. Il y a passage d'homme mais 2 ou 3 tonnes de caillous restant pendu nous considérons qu'il serait plus prude nt de les évacuer avant d'effectuer la descente qui à l'oeil parait faire 8 ou 9m de vertical. Etant 2I hI5 nous projetons de conti-

nuer le dimanche suivant. En sortant, je demande aux amis s'ils ne voient pas d'inconvénients à ce que je vienne y travailler avec J.Deflandre le lundi. La réponse étant positive nous nous retrouvons le lendemain dans la grotte, la séance de déblayement se termina vers 2I h et cette fois le rendez-vous est fixé au dimanche I3-I-63. A I0 h j'arrivais avec J.Deflandre, s'y trouvaient déjà Lison R., Boucher R., Thiaut R., Devos C., les salutations d'usages et nous entrions dans le bain (de boue), vers I3 h30 la première équipe allait dîner. Le puits est maintenant dégagé, aucun risque ne subsiste mais deux énormes blocs gènent le passage pour remonter les seaux de déblais tombés au fond. Sous ces derniers on devine une continuation mais entièrement comblée il nous faut donc enlever ces 2 blocs, aussi nous employons la manière forte c'est-à-dire la masse de carrier qui s'avère être inefficace. Ces blocs sont d'une texture un peu spéciale, les carriers appellent ce genre de roche " un clou" et nous ne parvenons qu'a l'effriter aussi en dernier ressort employons-nous un moyen très efficace et secret qui nous donne le résultat espéré Entre-temps Thiaut, Lison et Devos étant revenus nous décidons de clôturer ces fouilles. Il est I8 h nous en reparlerons au local mais, de toute façon, le prochain rendez-vous est fixé au 20-I-63 Aujourd-hui 20-I-63, j'ai la nette impression qu'il n'y aura pas foule au trou Willy, le jeudi il n'y avait guère de copains decidés à venir travailler, il est vrai qu'il fait froid, aussi je prends mon temps. Vers I3 h J.Deflandre, sa fiancée et Thiaut sonnent, je vais leur ouvrir et ils m'annoncent qu'il n'y a personne au refuge. Thiaut étant venu exprès pour fouiller je me vois dans l'obligation de m'habiller et de partir. A I3 h30 nous étions sur place, la séance de déblayement continuait; vers I6 h je remarque un gros bloc prêt à tomber, je fais remonter Robert et nous l'enlevons. Maintenant il ne s'agit plus de travailler dans le puits, toutes lesterres qui étaient en partie posées sur ce bloc sont maintenant pendues (et ne tiennent que par habitude) Nous allons vite chercher du bois et commençons à étançonner; à I8 h nous avons fini mais il est tard pour continuer à déblayer J'en fais part à Robert et nous retournons au refuge nous chauffer devant un feu de buches. Nous restons là I/2 h à rêver à d'éventuelles continuations goûtant le calme et la paix qui nous

entourent. Nous ne disons mots et pourtant j'ai l'impression que nous pensons la même chose.

S'ils s'avaient ce qu'ils perdent, ces gens qui nous traitent de fous en nous voyant travailler ou descendre en grotte.

Le 27-I-63

Nous sommes tous trois Beskens C., Thiaut R. et moi.

Arrivés à pied d'oeuvre à I0 h30 jugeant insuffisant le b boisage de la semaine passée, nous le renforçons. A I6 h30 l'étançonnage terminé nous plaçons le treillis; cette fois nous pouvons déblayer sans danger.

C'est à ce moment (bien choisi pour nous) que Lisen R. fait son apparition S A U V E S.... voilà du renfort.

Je descends au fond de la diaclase et commence à remplir les seaux qui remontent à une cafence accélérée, à I6 h apparition d'une galerie. Je dégage de gros blocs coincés à l'entrée de celle-ci et je vois I m50 de vide en contre-bas (pas de chance, ce n'est pas le dernier bouchon) les parois se rapprochent, il faut continuer en profondeur. A I6 h30 nouvelle amorce de galerie et nouvelle apparition, Jacques Deflandre, encore sous l'effet de ?????? nous propose son aide (chut...ne dites pas que je vous en ai parlé mais Lisen et Deflandre se sont rendus à l'assemblée générale de la F.S.B. qui a dut se terminer très tard, car 4 h30 du matin les a vus rentrer au bercail). Revenons à notre galerie. A I7 h30 elle est en partie dégagée. Notre ami Lisen repart. Etant vanné, à I8 h je me fais remplacer par Christian, après I h de travail; il réussit à passer l'étroiture or m'appelle pour me décrire ce qu'il voit. La galerie continue horizontalement sur 2 m environ et puis cul de sac. Seulement à 50 cm du sol un trou de I0 cm2 laisse apercevoir une continuation.

Après la sortie de Chrisian, nous constatons que là, ou il se trouve, se trouve un puits comblé de terre et de cailloux qui correspond avec cette continuation. 2m3 enlevés dans une position plus ou moins inconfortable, et nous passons. Mais il est I9 h et nous décidons d'achever le dimanche suivant ainsi de cette façon; nous serons plus frais pour la PREMIERE.

LE I-II-62

BUT : fouilles

LIEU : Mont-sur-Meuse - Trou de l'Eglise

PARTICIPANTS : J.Deflandre, sa femme, Baskens et A.Guillaume.

Au cours de mes précédentes explorations au Trou de l'Eglise j'avais remarqué, entre le premier puits de l'entrée et le second, une continuation que tout le monde connait sans doute, mais que peu fréquente, étant donné l'irresistible attrait dû à ces merveilleuses "flammes" de calcite qui léchent de partout les flancs du trou de l'Eglise. Or, en pénétrant dans ce passage, qui somme toute est la continuation de la diaclase, s'offre à ma vue, à droite, un début de galerie et à gauche une seconde qui, plus vaste, m'attire; au bout de celle-ci une petite salle et une étroiture, je tentai d'y pénetrer mais impossible. M'étant débarrassé de ma combinaison, nouvel essai...inutile. Le garçon qui était avec moi de taille inférieure à la mienne, étant donné son âge (I5 ans) pu y pénetrer. Il me fit une description des lieux et revint. Je crus avoir trouvé une nouvelle salle et c'est dans le but de forcer l'étroiture que nous sommes revenus sur ces lieux J.Deflandre, sa femme, Baskens et moi.

Après 2 h. de travail dans des conditions pour le moins pénibles Baskens et Jacques réussirent à passer mais de nouveau j'échouais lamentablement à l'entrée de l'étroiture et je dus y renoncer. Jacques revint et malgrés 20 kg en moins que moi, je dus l'aider à sortir. Nous avions convenu avec Christian qu'il reste là où il était pendant que nous faisions la descente habituelle dans le lit de la rivière, afin de voir où aboutissait exactement cette galerie. Du fait que Jacques et Christian avaient remarqué des traces de pas ainsi que des lampes de flash,il n'y avait qu'une solution : cette galerie était la jonction de la galerie supérieure et de la salle des éboulis. Effectivement cela était au dessus à gauche, presque dans le plafond. Nous retrouvions Christian attendant patiemment notre arrivée, nous l'aidons à descendre et continuons la visite de cette grotte où nous attendait une autre surprise agréable, laissant ésperer de nouvelles continuations. Nous y entreprendrons des travaux de déblaiement et si un résultat quel qu'il soit nous donnait la possibilité de pénetrer plus avant, nous nous ferions un devoir de le communiquer dans ce journal.

".....Lors de l'Assemblée Générale de la F.S.B., Mr J.P. DE BECKER
" nous é remis l'article suivant afin d'être incéré au Sous-Terre,
" ce que nous ne manquons pas de faire et nous l'en remercions
" infiniment.

La Rédaction.

AVERTISSEMENT.

Le but du présent article n'est nullement de donner une leçon de droit, mais bien de rechercher quelles seraient les bases de certaines pratiques courantes dans les ASBL. Pour une bonne part, certaines pratiques seront condamnées. Leur irrégularité n'apparait pas car le citoyen est ignorant de certains droits.

I. REFUS DE DEMISSION.

Il est de pratique courante que le Président refuse la démission de son secrétaire ou d'un responsable quelconque. Peut-il agir ainsi?
NON, il ne peut refuser à un individu ce qui découle de la liberté individuelle. D'autre part, cet individu étant membre d'une association, en vertu même de la loi sur la liberté d'association, toute personne peut adhérer à une association et s'en retirer quand bon lui semble.
Refuser une démission revient donc à ignorer la liberté d'association et à porter atteinte à la liberté individuelle.
Y a-t-il des cas ou une démission peut être refusée ?
OUI, si, cette démission peut porter atteinte à l'association, il est du devoir du Président ou de responsable de refuser cette démission. Cela ne veut nullement dire que le démissionnaire ne puisse persister dans sa décision. Le refus est, dans ce cas particulier, une forme de mise en garde, un rappel auxresponsabilités.
Il est un cas ou la démission peut être refusée, sans contrevenir à aucune liberté, c'est le cas du contrat de louage de services. Il est vrai qu'il déroge en plus d'un point aux régles du droit civil.

2. LIEU PUBLIC

La question de savoir si un local est public ou non est d'une grande importance non seulement pour les questions qui régissent l'ordre public mais aussi pour savoir sous quel article

éventuel du code pénal tombe une infraction commise. Insulter une personne en public ou en privé est un délit bien différent. On comprend, au reste très facilement le souci du législateur. L'insulte publique risque de provoquer des troubles sociaux tels que : défaut d'engagement, rejet de la communauté sociale,.... Est réputé lieu public toute habitation ou tout lieu dont l'accès n'est pas réservé aux seuls locataires. Le fait d'avoir des heures d'ouverture ou de consultation pourrait être un critère. Les locaux de réunion des groupes de jeunes sont des lieux publics, en se référant à ce qui précède.

Cette solution semble même avoir été adoptée par certaines lois récentes comme, par exemple, la loi sur la protection de la jeunesse. Le fait de constituer un cercle privé sous forme d'ASBL n'empêche pas le lieu dêtre soumis à la visite de la police. Traditionnellement, on admet cependant qu'il s'agit d'un lieu privé. Telle est aussi l'opinion des dirigeants des associations de jeunes. La présentation d'une carte de membre ne modifie en rien ce qui a été dit plus haut. Ce qui compte, c'est le fait, la plus ou moins grande facilité de pénétrer dans les locaux et de réunir un certain nombre de personnes.

3. LE MANDAT D'ADMINISTRATEUR.

La loi prévoit spécialement que le mandat civil est gratuit, à preuve du contraire. Les administrateurs des ASBL étant soumis au droit civil, leur mandat est donc gratuit.

La gratuité du mandat en matière civile n'empêche pas le mandataire de recevoir le "diamant", rétribution effective.

Cette pratique peut-elle se concevoir dans une ASBL, en vertu de l'absence de la notion de lucre dans le chef de l'association et par corolaire, le chef de chacun des associés ?
Il semble difficile de l'admettre. En conséquence, diverses personnes prêtent leurs services gratuitement. Cela ne signifie nullement que des remboursements de frais ne puissent être prévus. En effet, les frais sont de faits de l'homme qui résultent de l'association. Dans la mesure où ces frais porteraient atteinte au patrimoine des mandataires, en vertu de la théorie de la réparation du déséquilibre des charges (responsabilité sans faute, exemple : troubles de voisinage), le mandataire serait admis à

demander réparation sur base de l'Art. 1382. Il n'y a donc pas lucre.

L'obligation de prestations gratuites s'applique en dehors de toute considération de profession. Ainsi, un avocat qui prêterait ses services pour une cause et qui agirait en tant que conseiller juridique, ne pourrait se faire rémunérer.

Le problème est d'importance car, certains frais forfaitaires, par leur exagération, peuvent constituer une rémunération et dès lors, il n'y a plus d'ASBL mais une société commerciale, une association de fait ou une association momentannée soumise à la législation commerciale et au code commercial.

4- RECONNAISSANCE PAR UN PARASTATAL.

Il semble nécessaire de rappeler ce que signifie le terme reconnaissance en matière administrative.

Re-connaitre une association, c'est lui réserver certains avantages par préférence à d'autres. C'est lui donner le droit de parler au nom d'un ensemble. En un mot, c'est la considérer comme capable de conclure des conventions collectives.

La reconnaissance n'est donc pas une simple formalité administrative sans conséquence pour le parastatal ou l'autorité légale qui en est l'auteur. Elle ouvre la porte à une série de droits et de recours en cas de non respect de ces droits.

Si une association de pétanque est agréée et que, pour donner des cours sur ce sport, le pouvoir concédant s'adresse à des personnes non membres de cette association, cette dernière a un recours devant le Conseil d'Etat, pouvoir d'appel en matière administrative. Bien plus, si la nomination a été faite sciemment par un préposé, ce dernier peut être l'objet de sanctions et poursuivi au civil pour avoir outrepassé ses droits.

Le chantage n'est pas une forme de gestion admise par la législation belge. Il est même poursuivi par le code pénal.

5- DE QUELQUES QUASI-CONTRATS FREQUENTS.

a.- Définitions:

Le quasi-contrat est lecontrat qui existe mais dans lequel une des parties a été remplacée dans la gestion de son bien par une personne, qu'elle ne connait pas et dont elle accepte les démarches, dès qu'elles sont connues d'elle. On peut aussi dire que c'est un accord entre deux ou plusieurs personnes dont une agit pour une autre sans que cette dernière n'apparaisse au contrat (cas semblable à celui du commissionnaire en droit commercial).

b.- Fréquence de ces cas dans certains domaines.

Dans les groupes de jeunes, les quasi-contrats sont choses fréquentes. Le résponsable est souvent chargé par ses camarades de défendre leurs droits. Tout cela en vertu d'un mandat verbal ou tacite. Il n'y a donc pas de base légale, matériellement, la seule chose observable est que le dirigeant agit comme s'il défendait ses propres droits. Les camarades le laissent faire et acceptent. Ils payent même les frais s'il y en a. Toutes les conditions du quasi-contrat sont réunies.

c.-En matière de droit d'auteur.

Le dépôt d'une plainte pour contrefaçon ou usage abusif d'un droit,doit se faire par l'auteur prévoit la loi. Mais, si cet auteur a cédé la défense de ses droits à un syndicat, ce dernier ne peut-il pas agir sans aucun contrat, au nom de l'auteur, en vertu d'un quasi-contrat de gestion d'affaires ?

La question est d'importance, car, l'auteur ne se préoccupe pas toujours de ses oeuvres. Il est préoccupé de ses créations et ne gère guère sa fortune. Il ne tient, d'autre part que rarement à s'encombrer de paperasses. Dans l'intérêt même du droit, il s'emblerait donc que la solution de représentation en vertu d'un mandat tacite doive être acceptée. La loi, d'autre part, n'a soumis les contrats à aucune forme, sauf ceux qu'elle a organisé. La convention loi renforce encore cette position puisque, entre personnes de bonne foi, le consentement suffit, il ne faut pas de preuves.

Si d'autre part, on retourne aux sources du droit, on trouve parmi elle, le plus nombreuse, les faits juridiques. N'est-ce donc pas un fait que la constitution de syndicats de défense. La publication de rectification dans les journaux, sans opposition de l'auteur, ne constitue-t-elle pas une preuve de l'adhésion de l'auteur. D'autant plus que dans ce cas particulier, le droit de réponse doit être utilisé dans un délai très court qui, par défaut de précision, porte un réel préjudice à l'auteur lésé, dans certains cas. (I)

d.-En matière d'association.

Lorsque une association de droit (ASBL ou autre), possède des commissions,ces dernières ne représentetn pas l'association. Elles sont une émanation de l'association, un sous-produit (sans donner à ce mot un sens péjoratif). S'il fallait attendre le vote de décharge de l'assemblée générale annuelle, rien ne pourrait être fait or, seul ce vote donne une valeur réelle aux actes posés par les administrateurs et les membres desla commissions. Dans l'entre temps, il s'agit, en fait, de quasi-contrats. L'assemblée générale sait puisque certains représentants sont informés via le Conseil d'Administration mais, l'autorisation n'a pas été donnée.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

RECTIFICATION AUX STATUTS.

ART. 2;- L'association a pour objet l'étude et l'exploration et pas l'exploitation

Veuillez nous en excuser.

La Rédaction.

V I S I T E G U I D E E .

C'est le dimanche 25 novembre que répondant à l'invitation que nous leurs avions faite lors de notre visite à l'exposition de Villrs-le-Ville, que les "Vampires", sous la conduite de Mr. Houssiau, vice-président etde Mr; Vanhau, secrétaire, nous rejoignent à Châtelet ou en compagnie de mon ami J.Chavepeyer et son chien nous les attendions. Après les brèves présentations faites par Mr.Vanhau nous embarquons dans une camionnette VW déjà chargée à bloc et c'est péniblement qu'elle escalade les quelques côtes du parcours qui nous conduit au refuge. Enfin nous y voilà et c'est tout fiers que nous faisons découvrir ce petit coin de Bouffioulx, qui est depuis longtemps notre terrain d'entrainement, puisque nous disposons à portée de main des rochers, des grottes et surtout un refuge. Après avoir fait les présentations entre les membres du G.S.C. et G.S.V. nous faisons donc les honneurs de notre modeste refuge, et je dois dire que celui-ci enchanta nos amis.

Après plus d'une heure passée à bavarder, casser la croûte et revêtir la tenue spéléo, nous nous dirigeons vers le Trou Quinet, qui est le but de notre rencontre. Dans le porche de la grotte, nous avons le plaisir de rencontrer Mr.Paumen de la F.S.S. occupé à faire le relevé topographique en compagnie de Fernand Varoquier, président du C.A.S.M. Rebavardage pendant qu'André Guillaume passe en tête pour aller équiper le puits? Après y avoir placé les échelles, il assure la descente de toute l'équipe, opération qui se fait sans mal et quand moi, j'arrive en bas, je retrouve tout le monde et la visite en détail commence.

La première chose qui nous frappe, nous les habitués, c'est la salle du monolithe ou l'eau qui ruisselle de la voûte nous étonne étant donné que depuis le temps que nous connaissons cette grotte, jamais une telle quantité de"flotte" n'a été enregistrée à cet endroit. Après avoir fait le tour de cette salle, nos invités pose gentiment pour la photo traditionnelle, ce qui nous permettra de garder un souvenir de cette rencontre.

Après la photo nous nous engageons vers la salle du gour, Dans la galerie qui conduit vers cette salle je constate que la paroi se morcelle et s'effrite à certains endroits. Dans la salle

du gour, nous vérifions le niveau de celui-ci qui est d'ailleurs assez bas. Je conduis ensuite les participants à cette petite promenade dans le nouveau réseau ou nous sommes occupés à travailler.depuis quelques temps. L'étroitesse du conduit est telle que bientôt il y a un bel encombrement. Après quelques exercices de reptation assez compliqués, nous resortons de ce boyau et la remontée vers la surface débuté tout de suite.

Le passage du puits amnena quelques difficultés vite surmontées et tout le monde se retrouve dehors bien content de revoir le soleil. La rentrée au refuge s'effectue en quelques secondes et c'est dans la gaîté et l'amitié que cette journée se termina autour d'un petit feu de camp annimé par des discutions spéléo ou le matériel et la technique furent le plus souvent à l'honneur.

C'est vers I8 heure que se termina cette journée splendide faite d'amitié et de compréhensions.

LE PRESIDENT.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

CHRONIQUE DE LA COMMISSION DU MATERIEL.

Après bien des palabres et de nombreux essais concernant la fixation des échelons sur les cables, nous venons de terminer la construction d'une échelle de dix mètres qui sera le prototype d'une longue série. Nous avons employé du cable de 2,8mm de diamètre à âme en acier d'une résistance de 460 kg.

Evidemment une aussi grande résistance pour un diamètre aussi mince, sous-entend un câble assez raide. Il l'est en effet beaucoup plus que celui de nos anciennes échelles mais reste néanmoins trés maniable.

Les échellons sont en tube d'aluminium d'un diamètre de I4mm extérieur et mesurent I50mm de long.

Nous avons fixé les échelons sur le cable à l'aide de buselures en durahumin mesurant I0mm de long et d'un diamètre de 4,9mm extérieur.

Nous avons serti le cable dans les buselures en ayant au préalable enduit l'endroit àsertir de hu-hu+

La hu-hu+ est une colle sensationnelle composée de 2 éléments séparés qui ne doivent être mélangés que juste avant l'emploi.

Cette colle réagit à froid en un temps plus ou moins long (24 où 48 heures selon la température ambiante). Elle peut évidemment réagir beaucoup plus vite (20' à une température de I50 degrés centigrades).

Nous avons soudé les cosses aux cables pour former les œillets de suspention afin d'éviter que les cosses ne se détériorent, se perdent et laissent le câble sans protection et nous avons bien sur serti chaque oeillet à l'aide de 2 serre-câbles.

Nous avons fait tester (à l'aide d'une machine à tester les câbles) le sertissage du cable dans les buselures: à une traction de 200kg la buselures passe au travers du premier trou de l'échelon, la traction augmente et à 315kg elle passe le deuxième trou sans pour autant que la buselure aie glissé.

Dans un avenir proche, nous effectuerons des tests pour savoir à combien de traction la buselure glisse sur le cable où si en bloquant la buselure et en tirant sur le câble, il casse.

Il est à noter que les échelons qui ont servi aux tests étaient déforcés par des trous forés à 90 degrés de ceux qui nous ont servi à passer le câble dans les échelons. Il y a de grandes chances en se servant d'échelons non déforcés que la résistance augmente considérablement.

Jacques DEFLANDRE.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

D E R N I E R E N O U V E L L E .

Depuis peu, le G.S.C. a à sa disposition un nouveau terrain de feuilles. I

Il s'agit de la carrière LEBRUN à BOUFFIOULX pour laquelle une e x c l u s i v i t é t o t a l e, i l l i m i t é e nous a été accordée par le propriétaire.

LA REDACTION.

SIMPLES REFLEXIONS SUR .... LA PUBLICITE.

J'ai le triste privilège de présenter au nom du G.S.C. les condoléances les plus sincères aux parents et amis des victimes du Trou Bernard. Ne connaissant pas celles-ci, je ne peux faire ici leur éloge, mais malgré la peine que provoque, chez tout vrai spéléo, de pareils accidents, j'aimerais poser trois questions sans en demander réponse, que chacun les méditent.

1. Pourquoi choisir le Trou Bernard en cette époque de l'a l'année?
2. Pourquoi y descendre avec de telles conditions météorologiques ?
3. Pourquoi de tels malheurs doivent-ils servir de publicité à d'aucuns ?

Une publicité dotée d'une écoeurante mise en scène avec photos et biographies complètes des antécédents (?) spéléo du héros.

Quand on a le funèbre avantage de se dévouer pour une telle cause, on le fait et on se retire sans histoire. C'est beaucoup plus joli Monsieur!

Enfin, qu'il me soit permis en ma qualité de trésorier d'annoncer ici à nos lecteurs que le G.S.C. à l'unanimité, a décidé que la caisse du groupe s'efforcerait d'intervenir dans les frais de déplacement de ses membres, participant à un quelconque sauvetage. Car nous aurons à coeur d'épauler nos spéléos de premières interventions, si minime que soit notre coup d'épaule car ils font ce qu'ils font par pur altruisme, sans se faire payer par des éloges de presse.

RAOUL LE TRESORIER.

Simples réflexions sur .....
l'intervention de Spéléo-Secours au Trou Bernard.

Imaginez un instant que vous êtes le responsable lors d'une intervention de Spéléo-Secours.

On vous signale un blessé, souffrant d'une fracture du col du fémur, dans le Trou Bernard.
Tout le monde sait qu'une blessure de cette nature va nécessiter un transport en civière.

Tout le monde sait également que le "Bernard" est un trou difficile où, une fois dépassé par la civière, les porteurs seront bloqués derrière celle-ci et ne pourront plus aider à sa remontée. D'autre part, une fois commencée, la remontée ne doit plus être interrompue; les équipiers étagés sur toute la hauteur de la grotte doivent se passer la G.P. de main en main.

Dès lors, croyez-vous qu'une trentaine d'équipiers soit de trop ?

S'il s'avère que les renseignements reçus sont erronés et que le blessé souffre - encore n'est-ce pas certain - que d'une fêlure au coccyx, il faudra moins d'équipiers. Mais si vous l'apprenez alors que la remontée a déjà commencé, allez-vous renvoyer les gars déjà sur place, alors que "sait-on jamais" ?

Si des équipiers se sont fourvoyés en chemin, allez-vous faire attendre le blessé pour leur permetttre de revenir, ou bien les faites- vous remplacer puisque vous disposez de suffisamment de monde ?

Enfin, que cette malencontreuse chute nous serve de leçon à tous :

vérifions toujours l'attache et l'état des cordes et échelles avant d'y descendre, même si elles ont été placées par votre meilleur copain, et surtout si vous utilisez du matériel inconnu.

A. SLAGMOLEN

Président de Spéléo-Secours.

Cet article fait suite à un article du Président paru dans le "Sous-Terre" N°4. Il doit d'ailleurs être considéré comme une réponse de la part de Mr/Slagmolen, Président de Spéléo-Secours.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU COMITE DU 22-I-1963.

I) - Nous décidons d'établir un bulletin de vôte pour l'A.G.

2) - Examen de la proposition de Raoul sur une éventuelle intervention du G.S.C. dans les frais de transport des membres du G.S.C. lors des interventions à spéléo-secours :accepté.

3) - Nous examinons la proposition faite par le groupe d'activités spéléologiques et camping et sommes d'accord pour les inviter à notre refuge afin de faire plus ample connaissance.

4) - Le Président nous demande notre avis sur une proposition qu'il voudrait faire à l'E.B.S. concernant les journées d'escalades, nous sommes d'accord.

5) - Suite à l'avis du dirigeant de la sections de Florennes, il est décidé la dissolution de la section et le rattachement des membres à Châtelet.

Pour le Secrétaire,
le Commissaire
J.DEFLANDRE.

---------- A LA MANIERE DE ... ---------

Dans la grotte profonde
où le jour n'entre pas

sous la clarté de son photophone électrique
le spéléo de chambre, savant et emphatique
le séant dans la glaise, discute à tour de bras
le flot de ses discours cogne la voûte basse
de palabre en palabre cherchant le souvenir
de propos moins obscurs ou, de temps en temps passe
un peu de ce bon sens, qu'il ne peut pas saisir
répétant la leçon prise en pleine lumière
ressassant des chapitres doctes et phosphorants
caquetant sans faiblir sur l'âge de la pierre
tandis que son derrière se mouille lentement
et quand la gorge sèche de la caverne il sort
le regard des badauds continue son rêve
et il se croit vraiment en spélé· le plus fort
bien qu'en exploration ses séances soient brèves

I5 janvier I963.

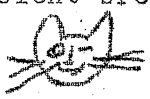

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

VEILLEE DE NOEL AU REFUGE.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous sommes rassemblés autour du feu de bûches dans notre refuge pour l'inaugurer en cette veillée de Noël I962.

Les boissons de toutes sortes et la musique aidant, l'ambiance ne tarda pas à être du tonnerre. (Arlette avait apporté son tourne disques pour la circonstace).

L'évènement le plus amusant de la soirée fut sans aucun doute la cuisson à la broche du poulet apporté par André. (Nous avions décidé d'apporter chacun un souper à son choix). Après de vains essais ou il se brulait les mains presque autant que le poulet qui avait été embroché de toutes les façons possibles (il était presque déchiqueté) sur une tige à béton trop courte. Le poulet était supposé à point. Pour dire vrai, André l'a avoué lui même, l'extérieur était carbonisé et l'intérieur n'était pas cuit. Enfin comme tout le monde avait déjà beaucoup bu, les amis d'André qui le goutèrent le déclarèrent excellent.

Aprés cette magnifique démonstration d'art culinaire la danse a repris le dessus et à minuit quand nous nous sommes mutuellement souhaité un joyeux Noël, le twist, les tangos et surtout les bambas

faisaient rage à la grande satisfaction du groupe.

Ce réveillon un peu original dura jusqu'au matin.

Les membres qui avaient décidé de coucher au refuge venaient à peine de s'endormir lorsqu'ils furent réveillés en sursaut par Christian qui venait de s'apercevoir que les planches situées derrière la cheminée brûlaient.

Là on doit reconnaitre qu'il a réussi un exploit peu banal en rapportant du ruisseau de l'eau,pour éteindre ce commencement d'incendie,.dans des seaux troués.

Ce fut la fin de cette belle veillée. Tout le monde rentra chez soi, fatigué mais content.

Robert THIAUX.

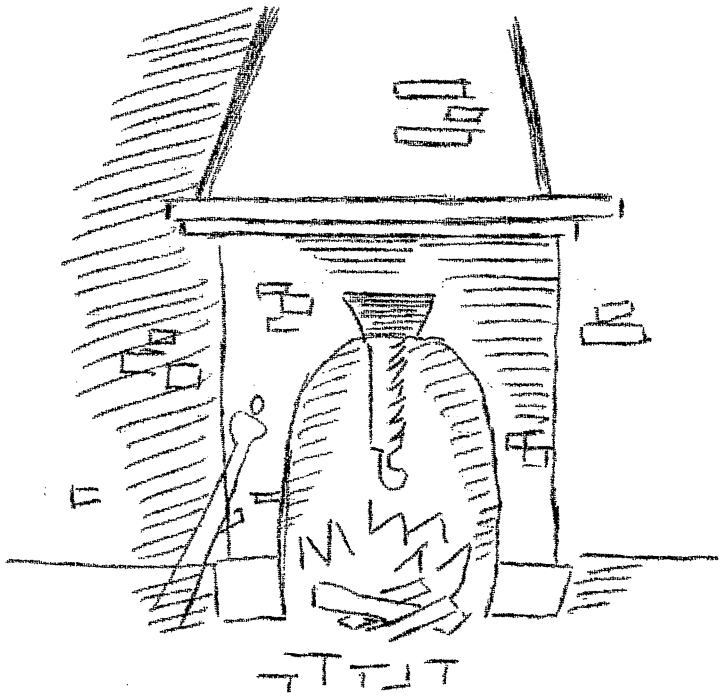

ACTIVITE DU DIMANCHE II-II62.

Comme prévu à la réunion du jeudi 8 novembre je devais passer chercher Jacques le dimanche suivant vers 8h45.

A 8h30 je me trouvais chez lui, je le fis lever car il dormait encore. Sitôt debout branle-bas de combat, nous apprêtons le matériel ce qui fittrappeler à Jacques qu'il avait oublié de faire des attaches pour la cheminée du refuge. Nous voilà partis direction BOUFFIOULX. En cours de route nous avons rencontré Mr;le Président

Raymond Lysen, qui était déjà passé chercher du sable chez Raoul, à notre tour nous avons été prendre d'autres provisions.

Arrivé au terme de notre voyage, Raymond, Raoul et sa fille Paulette s'y trouvaient déjà. Nous commençons donc la journée par transporter les matériaux pour la construction de la cheminée et moi, comme je ne voulais pas regarder les autres travailler je me suis mis à tailler des marches dans la terre glaise afin d'éviter des accidents aux jeunes filles éspéléo". Jean est arrivé vers 10 h. pour faire le vitrier et nous voilà donc tous en action. Vers midi Raymond m'a reconduit à la maison pour le casse-croûte et 1 h. après il est venu me reprendre car j'avais une dalle en béton qui pouvait servir pour la cheminée du refuge. Jean-Marie Boucher, sa femme et leur fils venaient d'arriver et étaient déjà au boulot. Jean-Marie mettait le mastic aux vitres tandis que sa femme passait le refuge au carbonnil. Je me remis à l'ouvrage et sur la fin de la journée Jacques inaugura mes marches en me disant : " m'fi, tu es dans mon estime ".

Comme le soir tombait, nous sommes repartis tout content de notre journée au refuge.

Christian BASKENS.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

PAGE D'HISTOIRE — LE COIN DU DRAME.

CE QUI SE PASSAIT A.....

:::::::::::::::::::::::::::::

CAUSERIE EN DEUX ACTES "AU BON VIEUX TEMPS".

par P.P.

---

2 ème Acte (suite).

Quelques minutes s'écoulèrent lentement avant que Papillon eût retrouvé son souffle. On aurait dit qu'il était drôlement épuisé, l'animal. Mais on se trompait, évidemment, car Papillon n'était pas une de ces petites natures qu'on fatigue facilement. Il se taisait simplement parce qu'il essayait de remettre un peu d'ordre dans ses idées. En effet, dans son crâne bourré de toutes sortes de choses (moins les bonnes) y régnait l'anarchie. Voyons, il avait parlé du soi-disant accident sur le chemin, il avait expliqué, ou tout au moins voulu expliquer le genre de premiers soins à apporter au blessé et, tout dernièrement, il avait fait signe à la respiration artificielle. Enfin, de quelque chose qui ressemblait à cette pratique, car Mademoiselle B. s'était formellement refusée de prêter ses bonnes grâces pour une démonstration. Dommage, pensa-t-il.

Le Président l'enleva à sa rêverie en le secouant un bon coup (qu'on était si peu délicat en ce club-là!).

- Et alors, veux-tu décider à conclure avec ta causerie, bon Dieu? Entre nous, pour avoir bavardé deux heures tu n'as pas expliqué grande chose.

Papillon se résuma en soupirant :

- Je voudrais bien; mais c'est que je ne sais plus quoi dire.

- Dis des bêtises, suggéra le Trésorier qui s'amusait comme un fou en voyant le Président, le Secrétaire et le Commissaire qui tiraient une de ces gueules.....

- Si c'est ça je ne crois pas que ta réserve soit épuisée, rugit le Commissaire.

Papillon sourit en confirmant :

- Oh, certainement pas!...Dans ce cas je peux encore continuer longtemps.

- Je m'en doutais, figure-toi, fit tristement le Président. Mais tes notes ...qu'en fais-tu de tes notes?

- Elles ne sont pas à moi, précise candidement Papillon.

- On le sait...Mais, enfin, personne ne t'empêche de les lire.

- Je ne sais pas lire.

Papillon mentait, bien entendu, car même s'il lisait mal, d'une façon orthodoxe, il pouvait s'en tirer. Mais il n'avait jamais aimé se crever les yeux sur un texte, fût-il tapé à la machine.

Le Secrétaire, tout en continuant à se passer la paume de la main droite sur son crâne plus que jamais luisant, gémissait et regardait vers un coin du local, où la conversation entre quelques membres battait son plein. On y discutait "boisson" et c'était naturel, que les braves types avaient tout à fait oublié Papillon, sa causerie et l'intérêt intellectuel du club. Cela arrivait souvent d'ailleurs.

Avec un mouvement, involontaire, de la main, le Secrétaire touche le bras du Président pour lui indiquer le petit groupe en question. Enfin lui dit :

- On l'achève ?

Il voulait entendre par là : "on arrête la causerie"?

Le Président laissa tomber ses bras en murmurant :

- Tu as raison, achevons-là....J'en ai plein le dos.

En effet, le Président paraissait très fatigué de vouloir dominer la situation. Il était aussi fatigué que le Commissaire était furieux. Ainsi, lorsque Papillon après s'être rincé la gorge fit l'acte de vouloir ajouter quelque chose à son imbroglio, lui lança-t-il avec brusquerie :

- Ta gueule !

Papillon remercia avec grâce (il était poli, l'animal); tandis que le Commissaire grognait :

- Bande de C... !

D'autre part le Trésorier s'était déjà tourné aimablement vers le petit groupe de bavards et il avait l'air de s'amuser de plus en plus. Un bon type, ce sacré Trésorier. Il ne cassait jamais les pieds à personne et il était tellement gai que n'importe quoi (à part les questions sérieuses) l'amusait beaucoup.

Le Secrétaire regarda sa montre, se leva, en se tenant le front. Une migraine d'enfer le torturait. Pour lui c'était ainsi chaque fois, hélas.

- Je m'en vais, dit-il, en commençant à serrer les mains à droite et à gauche. Il aurait préféré ne pas se soumettre à ce dernier supplice de la soirée, mais comment éluder ce petit geste de politesse auquel on tenait tant?

Il s'en allait, le pauvre, mais il savait bien qu'une nuit d'insomnie l'attendait. Il aurait pensé à tout et à rien au même temps; mais plusieurs mots ou phrases comme :"accident, soins, causerie, boisson, bande de C..., ta gueule, et d'autres" auraient occupé son esprit pendant plusieurs heures. Peut-être de même pour le cher Président et sa phobie de causeries, et pour le coléreux Commissaire. Mais non certainement pour Papillon qui, en ce moment prenait des accords...sérieux avec mademoiselle B. afin de la reconduire chez elle en scooter. Qui,sait? peut-être aurait-elle finalement consenti à se prêter à une démonstration de respiration artificielle à la manière que Papillon l'entendait. Les femmes sont si bizarres.....

Ainsi Papillon, d'un seul coup de tête, pouvait envoyer tous les soucis (s'il en avait, bien entendu) au diable. Et la soirée pour lui n'aurait pas été gâchée. Enfin, il n'y perdait rien à toute la confusion dont il était certainement un peu responsable.

Ah, le chançard! soupira le Secrétaire en sortant du local tout à fait écoeuré.

Dehors, les ombres de la nuit enveloppaient les rues et les maisons de la ville et l'obscurité totale paraissait de mauvais augure. On aurait cru entendre le ricannement d'un esprit mali et cruel, car une nouvelle soirée venait encore de s'achever faisa nt le bonheur des uns et le malheur des autres.

Nous venons d'apprendre que le fils de notre ami Bulot est très malade et qu'il est hospitalisé. Nous lui souhaitons une prompte guérison et qu'il soit bien vite rendu à ses parents.

La Rédaction.

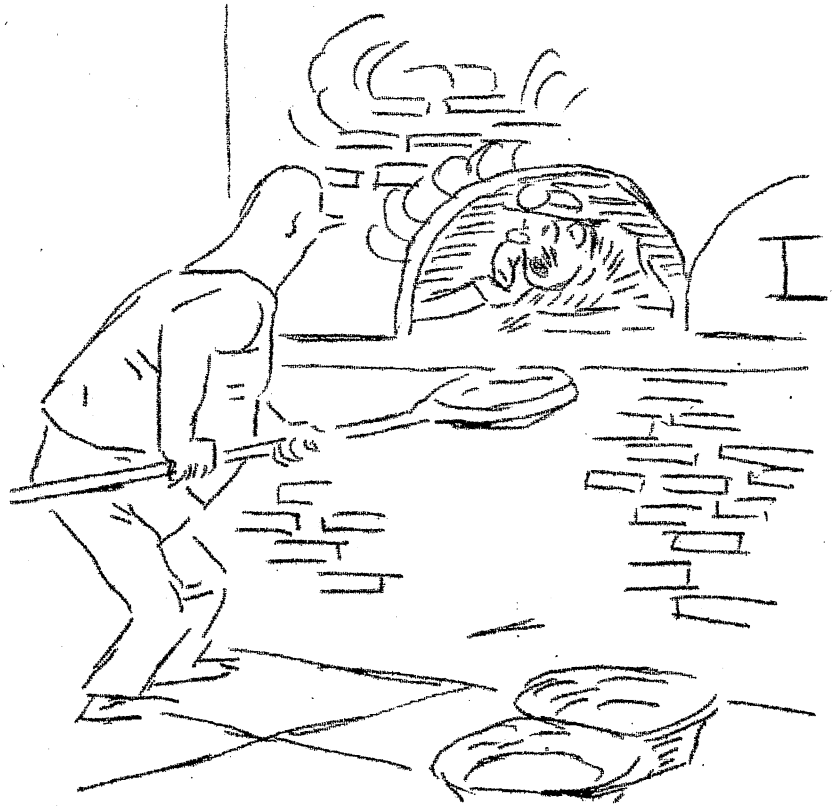

---JE CHERCHAIS LE TROU DE L'ENDER !!....



TU CROIS QUE NOUS SOMMES LES PREMIERS A DECOUVRIR CETTE CAVERNE ???

De sa naissance à 14 ans

LE SPECIALISTE DU BEAU VETEMENT

AU LYS D'OR

37, CHAUSSÉE DE LODELINSART

GILLY

TÉL. CHARLEROI 32.08.97

habille vos enfants

VOTRE FLEURISTE...

A. COURTEVILLE

174, CH. DE LODELINSART

GILLY

PRÈS DU CINÉMA STUART

★★★
★

Fleurs Naturelles et Artificielles

Remise à Domicile Gratuite

TÉLÉPHONE : 32.30.14

GROS - DÉTAIL

L. Bultot et Fils

RUE STILMANT

PIRONCHAMPS

TÉLÉPHONE : 38.15.68

BIERES EXTRA-ALLIES

et

ETRANGERES

MARNIX

est là pour vous satisfaire dans la gamme de ses produits :

LINGERIE FINE - PARFUMERIE
AINSI QUE SON SELF SERVICE ALIMENTATION

POUR VOS FÊTES : **LE MARNIX**

possède en ses magasins tout un choix de cadeaux. En sa salle du 1er étage vous trouverez tous les articles concernant

ARTICLES DE MÉNAGE,
LUSTRERIE, ÉLECTRICITÉ, ETC... **LE MARNIX**

22, CHAUSSÉE DE LODELINSART **GILLY** TÉL. : 31.49.83
TIMBRES FAMILLES NOMBREUSES

La Grande Boulangerie et Pâtisserie de

L'Union des Coopérateurs

Chaussée de Lodelinsart **GILLY**

Téléph. : 31.28.81 - 32.62.29

La boulangerie la plus moderne du pays
Des avantages sociaux incomparables
Ristourne de 0,20f. au pain - Caisse de secours aux malades
Cadeaux : Naissances, Communions. Noces d'Or

PROPRETÉ
CÉLÉRITÉ
RÉGULARITÉ

ETES-VOUS PARMI LES 30.000 CLIENTS ?